



COMITÉ DES ÉLÈVES
FRANCOPHONES

“Poursuivre l’implication des élèves à la construction d’une Organisation Représentative Communautaire”

Décembre 2022



en collaboration avec le

 **Pacte** pour un
Enseignement
d'excellence

Rédaction : Hugo Prévot, Logan Verhoeven et Paulina Wolanska

Relecture : Équipe du CEF

Mise en page : Clara Magalhaes

Visuels : Story Set

Comité des Élèves Francophones (ASBL)

14, rue de la Borne 1080 Bruxelles - www.lecef.org - info@lecef.org -
02/414.15.11 - RPM Bruxelles - BCE : 0811371841 - Compte bancaire : BE29979437175264

TABLE DES MATIÈRES

4

INTRODUCTION
& OBJECTIFS

7

MÉTHODE

11

SCÉNARISATION

14

ANALYSE
DES DONNÉES

30

INTERPRÉTATION

33

RECOMMANDATIONS
& LIMITES

38

QUESTIONS
EN SUSPENS

39

CONCLUSION

40

ANNEXES

41

TABLE DES
MATIÈRES EN
DÉTAILS

INTRODUCTION ET OBJECTIFS



INTRODUCTION

Dans la continuité des travaux produits dans le cadre participatif du chantier 16 du Pacte¹ lors de l'année scolaire 2018-2019, nous (le Comité des Élèves Francophones) avons décidé, en collaboration avec l'Administration et la Cellule Opérationnelle du Changement, d'impliquer les élèves du secondaire dans un travail d'opérationnalisation d'une Organisation Représentative des élèves au niveau Communautaire (ORC).

Bien que les travaux de 2018-2019 aient laissé plusieurs points théoriques en suspens (l'organigramme, le type d'élection, le système de représentativité, ...) nous nous sommes délibérément tournés vers les aspects pratiques de la mise en place d'une ORC.

Suite à nos échanges avec l'Administration et sur base des résultats de nos précédentes études, nous sommes partis du constat que les élèves veulent prendre part à la construction des politiques qui les concernent. Pourtant, l'implication structurelle des élèves dans un modèle de concertation politique n'a jamais été réellement investiguée. L'idée originelle de ce rapport est donc d'imaginer une expérience où les jeunes puissent avoir la possibilité de transmettre leur avis aux politiques à travers des moments de concertations. Pour ce faire, nous avons créé des "mises en situation" où les élèves ont eu la possibilité de rencontrer des représentant-e-s politiques pour discuter d'une réforme précise afin d'émettre leur avis.

Il est primordial de noter que, dans ce cadre, l'avis des élèves ne peut pas être transposé, traduit, interprété ou détourné par une tierce personne. Si nous voulons entendre leur avis sans filtre, celui-ci doit être transmis de manière directe et orale. Ces mises en situation sont donc d'autant plus importantes qu'elles nous permettent d'identifier les conditions nécessaires à la récolte d'un avis pertinent et authentique en provenance des élèves.

A travers les pages suivantes, nous retranscrivons les différentes mises en situation d'une délégation d'élèves. Ces élèves ont été sélectionné-e-s et nommé-e-s "ambassadeurs et ambassadrices" du projet en supposant implicitement qu'ils et elles proviennent d'une structure représentative des élèves à un niveau communautaire.

Pour finir, rappelons que pour créer les mises en situation suivantes, nous nous sommes inspirés des procédures de concertations que nous connaissons dans notre cadre institutionnel. Ce choix permet de mettre les ambassadeurs et ambassadrices dans des conditions de travail qui se rapprochent le plus possible de la réalité dans laquelle pourrait s'inscrire la future ORC.

¹ Renforcer la démocratie scolaire et le bien-être à l'école

OBJECTIFS

Les objectifs des mises en situation peuvent se subdiviser en deux catégories: les principaux et les secondaires. Les objectifs principaux relèvent d'aspects très pratiques et restent le fil conducteur de ce rapport. Les objectifs secondaires sont, quant à eux, plus méta, ils devraient pouvoir être atteints lorsque nous aurons répondu aux objectifs principaux.

2.1. PRINCIPAUX

Le premier objectif est de déterminer comment intégrer les élèves de manière participative dans un processus de concertation officiel

Ex: A quel moment du parcours légistique faut-il intégrer les élèves ? Par rapport à quel type de document les élèves doivent-ils/elles se positionner ? Dans quel objectif les élèves sont-ils/elles intégré-e-s ? Quelles doivent être les modalités de la concertation: préparation, durée, lieu ?

Le deuxième objectif est d'identifier, avec les élèves, le type d'accompagnement qui leur permettra de participer pleinement au processus de concertation.

Ex: Quels outils aident les élèves à développer un avis le plus rapidement et le plus pertinemment possible ? Faut-il produire des documents vulgarisés ou mettre à disposition des élèves un adulte expert ?

2.2. SECONDAIRES

Le troisième objectif, d'ordre secondaire (ou transversal), est de permettre des échanges ponctuels, directs ou indirects, entre les élèves et le cabinet ministériel ou l'Administration.

Le quatrième et dernier objectif, lui aussi secondaire, est d'adapter les méthodes de travail mentionnées ci-dessus à un système où il n'y aurait qu'une seule et unique organisation représentative des élèves au niveau de la FWB. Celle-ci serait alors apte à prendre en compte et à exprimer la pluralité des idées, opinions et intérêts.

MÉTHODE

3.1. CRÉATION ET COMPOSITION DES GROUPES

Suite à un appel à participation que nous avons lancé sur les réseaux, les jeunes intéressé-e-s par le projet, ont signalé leur intérêt via un formulaire d'inscription que nous avons fait circuler sur nos canaux de communication: facebook, instagram et tiktok. Douze ambassadeurs-rices ont ensuite été sélectionné-e-s en fonction de la diversité de leur profil. L'idée était d'avoir un maximum de filières, de provinces, d'âges et d'ISE représentés à travers cet échantillon. Ces élèves ont ensuite été réparti-e-s en fonction de leur disponibilité, en quatre groupes de trois.



Les douze profils sont présentés dans le tableau suivant.

	Élèves	Genre	Âge	Province	Année	Filière	Réseau	Quartil ISE
G1	Élève 1	M	17	Liège	5ème	Général	LC	4
	Élève 2	M	17	Lux	6ème	Général	WB	2
	Élève 3	F	19	Namur	7ème	Pro	LC	2
G2	Élève 4	M	15	Liège	5ème	Général	WB	3
	Élève 5	M	16	Hainaut	5ème	Pro	Off subv	1
	Élève 6	F	17	Hainaut	6ème	Général	LC	2
G3	Élève 7	F	15	Liège	4ème	Général	LC	4
	Élève 8	F	15	Bruxelles	5ème	Général	LC	3
	Élève 9	M	17	Liège	5ème	Général	WB	4
G4	Élève 10	M	16	Bruxelles	5ème	Transition	LNC	2
	Élève 11	M	12	Hainaut	1ère	Général	WB	2
	Élève 12	F	16	Bruxelles	5ème	Général	LC	3

Tableau 1: L'échantillon

Au moment de leur inscription, nous avons demandé aux participant-e-s s'ils ou elles participent, dans leur vie quotidienne, à d'autres activités dites "organisées". L'idée étant de savoir si certain-e-s d'entre elles et eux seraient potentiellement plus habitué-e-s ou aptes à participer à ce type de mise en situation (lire un texte, développer un avis, s'exprimer, ...).

Nous notons donc qu'au moment de l'expérience, sur les douze ambassadeurs-rices:

- quatre sont des membres effectifs-ves du CEF.
- trois sont affilié-e-s chez Les Scouts.
- trois sont affilié-e-s à un club de sport.
- deux travaillent dans l'ASBL OXFAM au sein de leur école.
- un est affilié chez les Patro.
- un se dit membre inactif de Redfox.
- un participe aux "jeunes ambassadeurs européens".

Certain-e-s cumulent plusieurs de ces affiliations puisque cinq des douze ambass' ont mentionné ne participer à aucune "activité organisée". Notons également, qu'à cette période, les élections de délégué-e-s n'avaient pas encore eu lieu dans les écoles. Ceci étant dit, quatre d'entre elles et eux avaient pu tenir cette "fonction" dans le passé.

3.2. LES DOCUMENTS PRINCIPAUX

Pour répondre au premier objectif: “déterminer comment intégrer les élèves de manière participative dans un processus de concertation officielle”, nous avons imaginé deux types de mises en situation. Nous présentons dans les points qui suivent, l’intérêt de la mise en place de ces deux situations bien distinctes:

3.2.1. Les thématiques abordées

Tout d’abord, les deux situations se distinguent par les thématiques qu’elles abordent.

La situation N°1 invite les ambass’ à remettre un avis sur le “dossier d’accompagnement de l’élève” (DAccE). Cette thématique est relative à la création d’un outil numérique, évolutif et confidentiel consignnant toutes les difficultés d’apprentissage rencontrées par l’élève durant sa scolarisation.

La situation N°2 invite les ambass’ à remettre un avis sur “la gratuité d’accès à l’enseignement”. Cette thématique aborde les plafonds relatifs aux activités proposées par l’école, le nombre de voyages scolaires, la question des fournitures scolaires, etc.

Demander aux ambass’ de remettre un avis sur des documents aux thématiques et à la longueur différente, nous permet de savoir si l’attitude des élèves est stable ou non face à des documents différents (Ex: identifient-ils/elles des difficultés plutôt par rapport au fait d’avoir des chiffres ou plutôt par rapport au fait d’avoir un long texte ?).

3.2.2. Les différences de temporalité législative

Ensuite, les deux situations se distinguent par le type de document qui fait office de support pour chaque thématique.

La situation N°1 (le DAccE) est abordée à travers un “avant projet de décret” (A.P.D.), un texte en cours d’adoption, qui se situe pendant le parcours légistique. Ce document fait 99 pages.

La situation N°2 (la gratuité) est abordée à travers “une note d’orientation” (N.O.), c’est-à-dire un texte préalable, qui se situe “avant le parcours légistique”. Une note d’orientation concerne l’avenir d’un projet ou d’une réforme. Elle permet de comprendre ce qu’on propose pour la suite. Ce document fait 16 pages.

Demander aux élèves de remettre un avis sur des documents qui ne sont pas au même niveau d’avancée nous permet d’analyser l’attitude des élèves face à des documents à la temporalité et aux objectifs sensiblement différents. (Ex: est-il plus difficile pour elles et eux de s’intégrer dans un processus de concertation quand il s’agit d’un A.P.D. ou d’une N.O. ?)

La répartition des deux thématiques s’est faite comme suit: deux groupes ont produit un avis sur le dossier d’accompagnement de l’élève (l’avant projet de décret), tandis que deux autres groupes ont développé un avis sur la gratuité d’accès à l’enseignement (la note d’orientation).



3.3. LES OUTILS DE LECTURE

Pour répondre au deuxième objectif: “*identifier, avec les élèves, le type d’accompagnement qui leur permettra de participer pleinement au processus de concertation*”, nous avons, avec le soutien de la COC et de l’Administration, développé et mis à disposition des ambass’ des outils pour les aider à lire l’avant projet de décret ou la note d’orientation. L’idée étant de voir par la suite si, selon elles et eux, les outils ont réellement permis d’émettre, lors de la concertation, l’avis le plus complet possible.

Ces outils peuvent être classés en plusieurs catégories:

3.3.1. Outil de contextualisation

1. Une synthèse de 6 pages portant sur l’avis N°3 du Pacte pour un enseignement d’excellence. Cette synthèse permet de comprendre en quoi le Pacte fait office de feuille de route et offre une vue d’ensemble sur ce qui a été imaginé au départ lorsque les politiques abordaient la réforme de l’enseignement, en 2015.
2. Un résumé très bref d’une page explicitant les enjeux de la thématique abordée.

3.3.2. Outil d’état des lieux

3. Des articles de presse en provenance de la RTBF, Le Soir, la DH, L’avenir et BX1, où l’on prend connaissance des réactions d’individus qui “anticipent la suite”. Les élèves sont, dans leur quotidien, confronté-e-s à ces informations en provenance de différents médias. L’idée étant de voir comment les élèves se comportent face à des informations journalistiques.

3.3.3. Outils exposant des avis

4. En fonction de la thématique:
 - Une interview expliquant la position et l’avis de deux parents membres de la FAPEO par rapport au DAccE.
 - L’analyse de données d’un sondage réalisé par la Ligue des familles, apportant des informations sur la notion de “gratuité” à l’école.

3.3.4. Outils législatifs

5. En fonction de la thématique:
 - Une note d’orientation (N.O.) pour le DAccE. Cette N.O. est le travail de recherche qui alimente l’avant projet de décret.
 - Une circulaire administrative pour la gratuité. L’idée est de faire comprendre aux élèves, à travers cet outil, que le plus souvent, une circulaire est prise à l’occasion de la parution d’un texte afin de le présenter aux agents qui vont devoir l’appliquer. En théorie, la circulaire commente, résume et explique certains points de la thématique.

3.3.5. LA PERSONNE RESSOURCE

En plus de ces cinq outils, pour chaque situation, une personne de l’Administration a joué le rôle de “personne ressource”. Ce rôle était tenu par un-e spécialiste de la thématique abordée. Elle était joignable par mail avant la rencontre entre les élèves et les politiques et était également présente lors de la concertation. Sa disponibilité et sa présence permettaient de répondre aux potentielles questions de clarification des ambassadeurs et ambassadrices.

3.3.6. LA NOTE SYNTHÉTIQUE

Finalement, les ambass’ ont reçu une note synthétique d’une page pour leur permettre de replacer les outils dans leur temporalité respective et pour leur permettre de comprendre le cadre dans lequel les outils s’inscrivent.

SCÉNARISATION

Les concertations ont eu lieu les mercredis 21 et 28 septembre 2022. Comme expliqué plus haut, les douze ambassadeurs et ambassadrices, réparti-e-s en quatre groupes de trois, ont participé à l'une des deux mises en situation (DAccE ou Gratuité).

	MERCREDI 21/09	MERCREDI 28/09
	<i>DAccE</i>	<i>Gratuité</i>
Matin	Groupe 1	Groupe 3
Après-midi	Groupe 2	Groupe 4

Tableau 2: Organisation des journées de concertation

Sept jours avant la mise en situation

Après avoir informé par mail les élèves candidat·e·s, qu'ils ou elles étaient sélectionné·e·s et officiellement nommé·e·s "ambassadeurs et ambassadrices du projet", nous les avons réunis lors d'une visio et ce 7 jours avant la concertation. Pendant la visio nous leur avons expliqué la suite des événements (quand vont-ils prendre connaissance de leur groupe et de leur thématique, quand vont-ils recevoir le document principal et les outils de lecture, etc.). Juste après ce briefing, ils et elles ont justement reçu par mail le document principal de leur thématique (la note d'orientation sur la "gratuité" ou le décret sur le "DAccE") et pendant deux jours, les ambass' n'ont reçu aucun autre mail pour s'assurer qu'ils et elles soient pleinement focalisé·e·s sur le document principal.

Cinq jours avant la mise en situation

Les ambass' ont reçu tous les outils de lecture mentionnés aux points précédents cinq jours avant la concertation, deux jours après avoir reçu le document principal. Une fois les outils réceptionnés, chaque ambass' a également pris connaissance (nom, prénom, mail et contact facebook) des deux autres élèves l'accompagnant au cabinet. Ils et elles étaient libres de se rencontrer ou non, pour préparer la concertation.

Les quatre jours avant la mise en situation

Chaque ambass' a reçu les informations de la personne ressource (nom, prénom, mail, explication de l'utilité de ce contact) et était libre de la contacter par mail, pour lui poser des questions de clarification.



Pendant tout ce temps, nous (le CEF) étions évidemment disponibles pour répondre aux questions logistiques des ambass': réexpliquer certaines informations, certaines consignes, répondre aux questions concernant les déplacements et la prise en charge des frais, entrer en contact avec les parents, etc.

Jour de la concertation - 30 minutes avant la mise en situation

Nous avons accueilli les ambass' 30 minutes avant chaque concertation. Une salle était affairée dans cet objectif. Nous en profitons pour refaire le topo.

Jour de la concertation - Pendant la mise en situation

La concertation en elle-même durait 1h et avait lieu dans la pièce voisine à la salle d'accueil. Dans cette pièce, nous retrouvions:



Il n'y avait pas plus d'intervenant-e-s, et ce malgré que ce soit normalement le cas en comité de concertation officiel. Ce choix s'est justifié par le simple fait que nous voulions faciliter l'expérience et éviter l'apparition de rapport de force dû à la présence d'un trop grand nombre d'adultes.

Jour de la concertation - Directement après la mise en situation

Après les moments de concertation, nous avons organisé différents "retour sur expérience". Pour chercher à évaluer la pertinence du processus ou des outils de lecture. Tout de suite après la concertation, chaque ambass' a été invité-e à répondre individuellement à un court questionnaire. Celui-ci abordait :

- le ressenti général par rapport à la concertation;
- la lisibilité du document principal;
- l'utilité des outils;
- l'intérêt de la personne ressource;
- le temps de préparation;
- et le nombre idéal de participant.es à la concertation.

Ensuite nous avons laissés les ambass' échanger entre elles et eux (en groupe de trois) pour s'exprimer librement et en "popcorn"² sur l'expérience qu'ils et elles venaient de vivre. Ces échanges ont été enregistrés, retranscrits et analysés.

Un mois après la mise en situation

Le 28 octobre, nous avons réuni les 12 ambassadeurs et ambassadrices lors d'une visio. Nous leur avons présenté les résultats du questionnaire. Ils ont pu réagir et apporter plus de sens aux données obtenues. Ce fût également l'occasion pour elles et eux d'échanger sur les facilités/difficultés rencontrées lors des différentes mises en situation.

Deux mois et demi après la mise en situation

Finalement, le 12 décembre, nous avons envoyé le procès-verbal des concertations à chaque groupe d'ambass' pour qu'ils et elles puissent dire si le P.V. était complet.

² La technique du popcorn consiste à laisser la parole venir de façon aléatoire parmi les participants qui souhaitent exprimer des choses.



ANALYSE DES DONNÉES

Dans cette partie du rapport, nous proposons principalement l'analyse des résultats obtenus via le questionnaire de retour sur expérience. Ces données sont complétées par des éléments en provenance, soit:

- des réponses d'ambass' obtenues grâce à des "champs libres" du questionnaire. Celles-ci apparaissent dans les intitulés "témoignages"
- des échanges entre les ambass' lors de la présentation des résultats du questionnaire. Ceux-ci apparaissent dans les encadrés intitulé "retour sur expérience".

5.1. DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON

5.1.1. L'ÂGE

L'âge moyen des 12 ambass' est de 16,2 ans avec un écart type de $\pm 1,6$.

Groupe	DAcCE		Gratuité	
	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
Moyenne d'âge	17,7 ans	16,3 ans	16 ans	14,7 ans

Tableau 3: Moyenne d'âge par groupe

5.1.2. LE GENRE

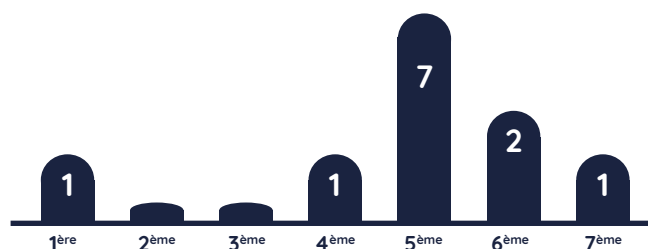
Au niveau de la répartition du genre, les douze participant-e-s se répartissent en sept ambassadeurs pour cinq ambassadrices.



Graphique 1: Répartition du genre

5.1.3. L'ANNÉE SCOLAIRE

De la première à la septième, seules les classes de deuxième et de troisième ne sont pas représentées. Il y a une surreprésentation du troisième degré puisque dix des douze ambass' sont au moins en cinquième. Ceci étant dit, il y a tout de même au minimum un ou une représentant.e par degré.



Graphique 2: Répartition au sein des années scolaires

5.1.4. LA FILIÈRE

Toutes les filières de l'enseignement secondaire sont représentées, sauf celle du CEFA³, avec une surreprésentation de la filière générale (avec 8 élèves sur 12).



Graphique 3: Répartition au sein des filières

³ L'enseignement secondaire en alternance: Centres d'Education et de Formation en Alternance (CEFA)

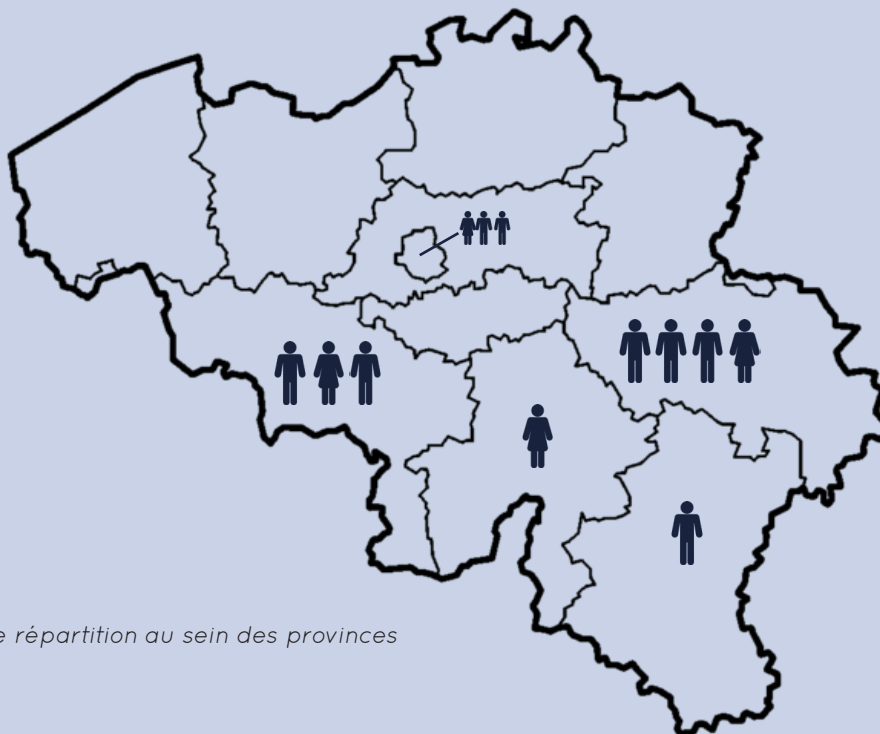
5.1.5. LES RÉSEAUX



Graphique 4: Répartition au sein des réseaux

5.1.6 LES PROVINCES

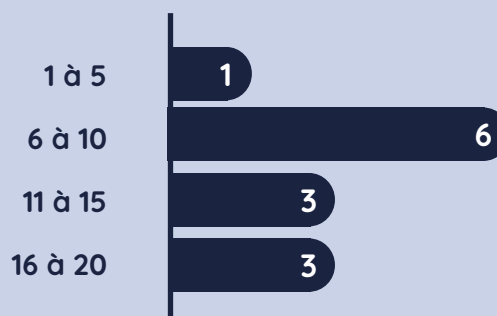
Seule la province du Brabant-Wallon ne trouve pas de représentant-e au sein de nos ambassadeurs-rices



Graphique 5: Carte de répartition au sein des provinces

5.1.7. L'ISE

Les quatres quartiles d'indice socio-économique sont représentés à travers nos 12 ambass'.



Graphique 6: Répartition au sein des ISE

⁴ ISE = Indice socio-économique. Les ISE sont directement calculés sur base des 7 variables caractérisant les ménages des élèves fréquentant l'implantation, l'école ou le secteur statistique (couvrant les revenus, les niveaux des diplômes, les activités professionnelles, les taux de chômage, d'activité et de bénéficiaires d'une aide sociale). Les variables et la formule de calcul sont annuellement mises à jour.

5.2. RESSENTI GÉNÉRAL

Lors du questionnaire individuel à remplir dès la sortie de la concertation, nous avons demandé aux ambass' de se situer sur une échelle allant de 1 (pas du tout d'accord) à 5 (tout à fait d'accord) pour toutes une série d'affirmations. L'objectif était d'obtenir leur ressenti général, à chaud. Voici les résultats obtenus:

N°	Affirmations	Moyenne des 4 groupes	Différence significative	Groupe avec moyenne la plus basse
1	J'ai apprécié participer à la concertation	4,8	Non	G3 = 4,3
2	Je me suis senti-e à l'aise dans les débats	4,4	Non	G1 = 3,7
3	J'ai disposé d'assez de temps pour exprimer mon avis pendant la concertation	4,4	Non	G2 = 3,7
4	La manière dont la concertation s'est déroulée m'a permis d'exprimer mon avis	4,3	Non	G1 et G3 = 3,7
5	J'ai le sentiment d'avoir été entendu-e	4,2	Non	G1 = 3,7
6	J'ai compris ce que l'on attendait de moi	4,1	Oui ⁵	G1 = 2,7
7	J'ai disposé d'assez de temps de préparation	3,2	Non	G3 = 1,3
8	En arrivant à la concertation, j'étais bien préparé-e	3,1	Non	G1 = 2,3

Tableau 4: Évaluation des différents ressentis

Nous voyons dans le tableau ci-dessus que le "groupe 1" (G1) est le celui qui a généralement les ressentis les moins positifs. En effet, sur 8 affirmations, le groupe 1 dispose de cinq des moyennes les plus basses.

Lorsque nous comparons les résultats des deux thématiques, "DAccE" (G1 et G2) versus "Gratuité" (G3 et G4), nous constatons qu'aucune différence significative n'est révélée au niveau du ressenti, hormis pour l'affirmation "j'ai compris ce que l'on attendait de moi". A nouveau, il semble que les retours du groupe 1 aient joué un rôle important dans cette différence significative. L'encadré suivant nous aide à comprendre pourquoi.

RETOUR SUR EXPÉRIENCE

Élève du groupe 1: "On avait trop l'impression qu'on nous prenait vraiment pour des enfants. On ne nous prenait pas au sérieux, donc je me suis demandé "qu'est ce que je fais là ? Si on ne me prend pas au sérieux, qu'est-ce qu'on attend de moi ?" On avait l'impression d'être entendus mais pas écoutés. On pointait une problématique du doigt et on nous répondait "vous ne pouvez pas comprendre" et hop, on passait à autre chose. On était infantilisés."

⁵ Lorsque l'on applique le test-t de student, une différence significative apparaît entre le positionnement des élèves des deux thématiques (DAccE et gratuité) pour l'affirmation "j'ai compris ce que l'on attendait de moi". Selon les chiffres, le groupe DAccE semble moins au fait que les groupes Gratuité, sur ce que nous attendions d'elles/eux.

Élève du groupe 1: “On est vite rentrés dans des choses très formelles. On nous a pris pour des gamins. Ils disaient: “vous ne comprenez pas. Vous n’avez pas lu ça, il fallait d’abord lire ça ...”. Ils disaient: “ça on sait déjà”... alors nous on attaquait un peu.”

Élève du groupe 2: “Perso, je n’ai pas du tout eu cette impression. Ils étaient très à l’écoute.”

Élève du groupe 2: “Moi non plus je n’ai pas eu cette impression. Il n’y a pas eu d’enfantillage. Le premier groupe n’a pas eu de chance, c’était la version beta. Je n’ai pas vraiment eu l’impression d’être dans un face à face, c’était pédagogique.”

Élève du groupe 3: “Nous ce n’était pas du tout comme le groupe 1. On a pas mal parlé, on a pu dire ce qu’on voulait. On nous réexpliquait certaines choses. on nous disait pourquoi notre proposition était de l’ordre du possible ou de l’impossible.”

Élève du groupe 4: “Je n’ai pas ressenti la même chose que le groupe 1. Ce qu’on disait était vraiment utile.”

Prenons maintenant les affirmations avec le score moyen le plus bas et voyons ce que les ambassadeurs-rices en disent. Si nous reprenons le tableau des scores pour les ressentis, les deux seules moyennes inférieures à quatre sur cinq, sont:

- *J’ai disposé d’assez de temps de préparation.*
- *En arrivant à la concertation, j’étais bien préparé.e.*

Cette fois-ci encore, lors de la présentation des résultats, les ambass’ nous apportent quelques précisions par rapport à ces résultats.

RETOUR SUR L’EXPÉRIENCE

Élève du groupe 2: “C’était long. 40 pages, avec des articles moches. Ce n’est pas qu’on était assez préparé ou non. C’est surtout qu’on a retenu 10% de ce qu’on a lu. Il nous faut une version facilitée du document principal. Le temps de préparation n’était pas le problème, c’était le contenu.”

Élève du groupe 1: “Je suis d’accord et en même temps pas. Si on simplifie le document principal on va peut-être perdre des informations dont il est essentiel de parler. Les documents du CEF étaient bien réalisés et résumaient bien, donc il faut avoir les deux: les outils simplifiés et le document complet. On aurait pas pu débattre avec eux si on avait pas lu le décret (l’élève du groupe 2 acquiesce).”

Élève du groupe 1: “Je n’étais pas bien préparée car je n’ai pas pris le temps. J’étais dépassée par la charge de travail demandée pour l’école.”

Élève du groupe 4: “Je n’ai lu le document principal que la veille de la concertation et c’était suffisant.”



5.2.1 LE SENTIMENT DE LÉGITIMITÉ

À travers le questionnaire, nous avons également demandé aux ambass' si ils et elles s'étaient senti-e-s légitimes face aux adultes, lors de la concertation. Dans le tableau ci-dessous, nous voyons que onze des douze ambassadeurs-rices estiment avoir ressenti une posture de légitimité face aux adultes lors de la concertation.

Question	Tu t'es senti.e légitime face à la posture des adultes				
Échelle	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Neutre	D'accord	Tout à fait d'accord
Nombre de répondant-e-s	0	0	1	4	7
Exemples			<p>Témoignage 1: "C'est plutôt psychologique, on a en face de nous des gens qui savent ce qu'ils font et de quoi ils parlent donc on a l'impression d'être des «stagiaires» en quelque sorte. Et on nous a bien mis dans l'ambiance «Le truc a déjà été validé là on va faire comme si c'était pas validé»"</p>	<p>Témoignage 2: "Ils nous ont écoutés sans nous prendre pour des enfants et sans nous prendre pour des adultes qui ont l'habitude de faire ça"</p> <p>Témoignage 3: "J'étais là, y'a une raison et ça nous concerne."</p>	<p>Témoignage 4: "Ils nous écoutaient et posaient des questions pour vérifier s'ils avaient bien compris."</p> <p>Témoignage 5: "On parle de ma scolarité, de mon futur, je suis tout à fait légitime de dire ce que je pense"</p>

Tableau 5: Évaluation du sentiment de légitimité

5.2.1 LE FAIT DE SE SENTIR À L'AISE

Par la suite, nous avons demandé aux ambassadeurs-rices s'ils et elles se sentaient à l'aise lors de la concertation. A cette question, nous retrouvons les mêmes résultats que pour le sentiment de légitimité: onze d'entre elles et eux se sentaient à l'aise.

Question	Tu t'es senti-e à l'aise face à la posture des adultes				
	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Neutre	D'accord	Tout à fait d'accord
Nombre de répondant-e-s	0	0	1	4	7
Exemples			<p>Témoignage 6: "Je suis pas à l'aise devant des gens de manière générale"</p>	<p>Témoignage 7: "Cela était un peu gênant au début mais on se détend et on s'exprime"</p>	<p>Témoignage 8: "Il y avait une bonne ambiance j'étais stressé mais j'ai été mis à l'aise direct."</p> <p>Témoignage 9: "Parfaitement la salle n'étant pas très remplie, cela rendait le dialogue plus facile".</p>

Tableau 6: Évaluation du sentiment d'être à l'aise

Toujours dans le questionnaire individuel, les ambassadeurs-rices ont tenté d'identifier parmi une série de propositions, les conditions qu'ils et elles estiment nécessaires pour mettre un.e élève à l'aise lors d'une concertation. Disposer d'outils de lecture, questionner la personne ressource pendant la concertation et être face à un groupe limité d'adultes sont les conditions qui ont été identifiées comme les plus importantes pour qu'un élève soit à l'aise lors d'une concertation.

Voici dans l'ordre décroissant des votes, la totalité des résultats:

Ordre décroissant d'importance	Conditions nécessaires pour être à l'aise	Nombre de votes
1	Disposer d'outils de lecture pour préparer la concertation	10
2	Pouvoir questionner une personne ressource pendant la concertation	9
3	Mener la concertation face à un groupe limité d'adulte	7
4	Disposer d'un temps de préparation avec les autres ambassadeurs en amont de la concertation	5
5	Pouvoir questionner une personne ressource en amont de la concertation	2

Tableau 7: Les conditions nécessaires pour se sentir à l'aise

5.3. LE DOCUMENT PRINCIPAL, LES OUTILS, LA PERSONNE RESSOURCE

Une fois les ressentis et la question de la légitimité abordés, nous nous sommes penchés sur l'avis des ambass' concernant le document principal, les outils de lecture et la mise à disposition d'une personne ressource.

5.3.1. LES SCORES D'UTILITÉ

Tout d'abord, nous leur avons demandé de noter l'utilité des outils et de la personne ressource. Quant au document principal, étant obligatoire, nous avons décidé de ne pas laisser les ambass' lui octroyer une note d'utilité.

La note se faisait sur une échelle allant de 1 (j'ai trouvé cet outil pas du tout utile) à 5 (j'ai trouvé cet outil tout à fait utile). Voici les moyennes de ces scores d'utilité. :

N°	Outils	Score moyen (sur 5)	Différence significative	Groupe avec la moyenne la plus basse
1	Personne ressource pendant la concertation	4	Non	G3 = 3
2	Sondage ou interview	4 Interview (DAccE) = 3,8 Sondage (gratuité) = 4,3	Non	G2 = 3,5
3	Résumé de la thématique	3,5	Non	G2 = 3
4	Synthèse du Pacte	3,2	Non	G4 = 2
5	Articles de presse	3,2	Non	G2 = 2,5
6	Personne ressource avant la concertation	2,8	Non	G4 = 2
7	La circulaire ou la note	N/A	/ ⁶	/

Tableau 8: Moyenne des scores d'utilité des outils

Notons que la note "0" était également disponible pour signaler que l'outil n'avait pas été lu. Il nous a toutefois paru logique, pour ne pas fausser les moyennes, d'exclure les "0" (une personne n'ayant pas lu l'outil, ne peut pas juger de son utilité). Nous précisons tout de même qu'en moyenne, au moins 2 des 7 outils mentionnés ci-dessus n'ont pas été lu/utilisé par les ambassadeurs.rices. Par exemple:

- 9 des 12 ambass' n'ont pas lu la circulaire (gratuité) ou la note (DAccE)
- Aucun des membres du groupe 4 (gratuité) n'a lu les articles de presse
- Seul 1 des 12 ambass' a contacté la personne ressource avant la concertation. Un score moyen de 2,8 a quand même été attribué à "la mise à disposition d'une personne ressource avant la concertation" car, dans d'autres conditions, les ambass' auraient aimé la contacter. Nous y reviendrons plus tard.

⁶ L'outil: circulaire/note, n'a pas été noté par les ambass' car il n'a été lu par personne

5.3.2. LE NIVEAU D'IMPORTANCE

Pour pouvoir tout de même positionner le document principal par rapport aux outils de lecture (cinq en tout) et à la personne ressource (avant et pendant la concertation), nous avons demandé aux ambass' de juger le niveau d'importance de toutes ces "options". Les participant-e-s étaient donc libres de classer les huit options, de celle qu'ils et elles considéraient la plus importante à la moins importante.

Ordre décroissant d'importance pour le doc principal, les outils et la personne ressource	Score moyen d'importance sur 7
Le court résumé de la thématique	5,5
Le document principal	4,7
La personne ressource pendant la concertation	4,4
La personne ressource avant la concertation	3,9
L'interview des parents (pour le DAccE) ou le sondage (pour la gratuité)	3,6
La synthèse du Pacte	3,3
Les articles de presse	2,9
La circulaire ou la note ⁸	N/A

Tableau 9: ordre d'importance du doc, des outils et de la personne ressource

5.3.2. LE NIVEAU DE COMPRÉHENSION

Sept des douze ambassadeurs-rices jugent le document principal et les outils «difficiles à comprendre». Voici quelques exemples de réponses provenant d'un champs libre du questionnaire:

Qu'as-tu pensé du fait de devoir lire le document principal et les 5 outils

C'était difficile

Témoignage 10: "Le document principal est en chinois la première fois qu'on le voit. En le lisant correctement une ou deux fois il est compréhensible, les outils sont intéressants surtout les résumés et le rapport de la ligue des familles mais les articles de presse sont pas ouf utiles"

Témoignage 11: "Le document principal n'était pas très long à lire mais n'était pas facile à comprendre. Les outils étaient beaucoup trop longs à lire. Mais les graphiques (que ça soit dans la note ou dans les outils) étaient très faciles à lire. Le résumé fait par la personne ressource (pendant la concertation) était vraiment utile et clair".

Témoignage 12: "Lire le document principal était un défi, entre les articles qui renvoient à d'autres articles et le vocabulaire juridique. Je ne comprenais pas toujours bien le sens du texte. Les 5 outils m'ont beaucoup aidé mais je n'ai pas tout lu. La quantité d'informations est énorme et se répète souvent. Mais je suis quand même arrivé à comprendre l'enjeu".

⁷ Voir 6.3.5. Focus sur la personne ressource

⁸ L'outil: circulaire/note, n'a pas été classé par les ambass' car il n'a pas été lu

Témoignage 14: “C’est assez lourd, parfois mon cerveau déconnectait et lisait en diagonale. Mais je trouve déjà que c’est formateur parce que ça donne idée de comment sont fait les textes de lois etc... C’est loin d’être agréable à lire mais reste très utile”

Témoignage 15: “Il y avait beaucoup à lire, et ce n’était pas toujours des documents simples à comprendre.”

Témoignage 16: “C’était très long et répétitif surtout pour le document principal.”

Témoignage 17: “Ça permet de contextualiser le sujet dans son entièreté. Les documents permettent d’éclaircir certains points. Cependant, le document principal est quand même difficile à comprendre parce qu’on a pas forcément les ressources nécessaires pour tout comprendre.”

C’était facile

Témoignage 18: “Une semaine c’était assez court pour lire tous les documents mais ils étaient clair et faciles à comprendre.”

Autres types de réponses

Témoignage 19: “Ça m’a aidé à me défendre lors de la concertation.”

Témoignage 20: “Je ne les ai pas lus, sinon le document principal était cool.”

Témoignage 21: “Je n’en pense pas grand chose.”

5.3.3. FOCUS SUR LE DOCUMENT PRINCIPAL

Pour compléter les informations que nous venons de rapporter sur le document principal, voici la retranscription d’un échange entre les ambass’ lors de la présentation des résultats du questionnaire.

RETOUR SUR L’EXPÉRIENCE



Élève du groupe 3: “Je sais que le groupe 1 et 2 avaient un document plus long que le nôtre. Moi, la première fois que j’ai lu je n’ai rien compris... Je l’ai ensuite imprimé et c’était plus clair. Je pense que le séparer en plusieurs parties peut être bénéfique. Le dossier d’outils était vraiment énorme.”

Élève du groupe 4: “Le document principal je l’ai lu la veille, les outils je ne les ai pas lus. C’était assez. Les graphiques m’ont beaucoup aidé, ça a donné du sens au texte.”

Élève du groupe 4: “Pour moi le problème ce n’était pas la longueur du document principal ou le temps de préparation, c’était surtout de me demander “Comment je vais faire le lien entre ce document et ma vie ? Comment je vais en parler ?”.”

5.3.4. FOCUS SUR LA PERSONNE RESSOURCE

Après tout ce que nous avons pu constater ici, soulignons à nouveau qu'un seul des douze ambass' a contacté la personne ressource avant la concertation. Pourtant, nous l'avons vu, une majorité d'entre elles et eux affirment que la possibilité de contacter la personne ressource avant le moment de concertation reste une option utile.

Quant à la présence ou non de la personne ressource lors de la concertation, la réponse des ambass' est unanime: "oui, elle doit être présente". Le groupe 1 a quand même voulu nuancer cette tendance en soulignant que sa position était parfois ambiguë (est-ce une personne neutre, présente pour permettre de clarifier certains points ou est-ce un soutien des intervenant-e-s adultes ?). Voici en partie les échanges sur le sujet.



RETOUR SUR L'EXPÉRIENCE

Élève du groupe 2: "Lors de la concertation, les explications de la personne ressource font gagner du temps et clarifient le sujet."

Élève du groupe 2: "Oui, en fait comme les autres intervenants sont tellement dans leur "truc", parfois on ne comprend pas et la personne ressource a toujours bien réexpliqué."

Élève du groupe 3: "Le fait que la personne ressource réexplique la thématique au tout début de la concertation, c'était vraiment utile."

Élève du groupe 3: "Je me suis pris un peu tard donc je ne l'ai pas fait mais je pense que c'était pratique de pouvoir poser des questions à la personne ressource si on ne comprenait pas les documents."

Élève du groupe 1: "Je trouve que la personne ressource n'était pas du tout ressource pour nous. Elle aidait surtout les autres intervenants à nous répondre. Si sa position était différente pour les autres groupes, tant mieux."

Élève du groupe 4: "Par rapport à sa disponibilité avant la concertation, j'aurais trouvé utile qu'on puisse la contacter en visio. Dans ce cas-ci, je ne l'ai pas contactée parce que je ne savais pas quoi lui demander. Peut-être que si j'avais été en visio avec elle, j'aurais eu des idées."

Élève du groupe 1: "Oui je pense pareil que l'élève du groupe 4."

Élève du groupe 2: "En plus, si on est avec les personnes de notre groupe ou de notre thématique et que certains d'entre nous posent des questions pendant cette visio, ça va nous stimuler et nous donner des idées pour poser d'autres questions"

Élève du groupe 3: "Je suis également d'accord mais il faut avoir le temps de lire le document avant la visio."

5.3.5. LE SUPPORT DE LECTURE

Lorsque nous abordons le support de lecture du document ou des outils, le support informatique a, pour quatre des douze participant-e-s, posé problème. Voici quelques commentaires:

Pour le format informatique

Témoignage 22: “C’est moins polluant et plus simple à communiquer”

Témoignage 23: “La version papier m’aurait mise dans un état d’esprit de “devoir”

Témoignage 24: “ca me convenait parfaitement”

Pour le format papier

Témoignage 25: “c’est pas simple de lire sur un écrans de téléphone, j’ai imprimé le document”

Témoignage 26: “Je n’ai pas été motivée par le fait d’être derrière mon écran pour lire des documents à rallonge. Dans ce genre de cas, je préfère avoir un support papier. Le format électronique m’a démotivé”.

Témoignage 27: “c’est pas simple de lire sur un écrans de téléphone, j’ai imprimé le document”

Témoignage 28: “peut être envoyer une lettre par la poste car je ne les avais pas à ma disposition”

5.4. LE TEMPS DE PRÉPARATION

Pour être prêt-e le “jour J”, les ambass’ considèrent en moyenne qu’il faudrait recevoir les documents 9 jours avant la concertation. Les réponses des participant-e-s sont relativement partagées. Pour certain-e-s 7 jours, comme dans l’expérience, est un bon laps de temps, pour d’autres, il faudrait environ deux semaines. Au-delà de la nécessité d’un grand nombre de jours pour lire le document, un ambassadeur notifie que plus de temps de préparation permettrait d’échanger avec les autres ambass’ avant la concertation. Voici quelques exemples de leurs réponses.

SEPT JOURS, C’EST SUFFISANT

Témoignage 29: “Le temps qui nous a été mis à disposition était suffisant, je n’ai juste pas pris le temps pour tout lire car j’ai mis en priorité les cours et les événements qui étaient prévus avant la concertation”.

Témoignage 30: “Une semaine semble correct. Parce qu’avec l’école à côté on a très peu envie de se replonger dans un texte de 30 pages. Donc ça laisse l’occasion de se vider la tête avant d’entamer la lecture mais aussi de diviser cette lecture ci”.

Témoignage 31: “7 jours, je pense que c’est assez. Ça laisse le temps de lire, de comprendre et de se renseigner si besoin. On ne doit pas le faire rapidement sans comprendre”.

Témoignage 32: “Il faudrait un peu plus de temps qu’une semaine, mais pas beaucoup”.

Témoignage 33: “10 à 15 jours seraient plus appréciable que quelques jours surtout si c’est assez long”

Témoignage 34: “2 semaines à l’avance, pour pouvoir avoir le temps de tout déchiffrer et de se concerter avec ses camarades”

Témoignage 35: “Ce serait cool de recevoir le document et les outils en même temps et à peu près 1 semaine et demi à l’avance”

Témoignage 36: “Il faudrait un peu plus de temps qu’une semaine, mais pas beaucoup. Il serait plus intéressant d’envoyer un document chaque jour”.

RETOUR SUR EXPÉRIENCE

Élève du groupe 1: “Si on avait plus que sept jours, on se tournerait les pouces jusqu’au moment de la concertation. Neuf jours à la limite.”

Élève du groupe 2: “Si on a plus de temps, on ne sera pas dans les mêmes conditions que les ministres. Trop de temps, ça ne sert à rien, je suis d’accord avec l’élève du groupe 1. Par contre, il nous faudrait des aides. Comment bien lire le document principal, pour que ce soit productif.”

Élève du groupe 3: “Moi je pense qu’il faudrait plus de temps. Une semaine ce n’était pas suffisant.”

Élève du groupe 4: “Si je lis un truc deux semaines à l’avance, je vais l’oublier.”

Élève du groupe 2: “Neuf jours c’est raisonnable. Personne ne commencerait à lire quinze jours avant, ça ne vaut pas la peine d’envoyer si tôt.”



Les ambass' ont également discuté du moment idéal pour faire une concertation. Profiter des différentes vacances scolaires pour placer une concertation, est une option qui a été écartée par l'entière des ambassadeurs-rices, hormis le plus jeune (12 ans). Il trouvait que cela restait un moment idéal pour ne pas empiéter sur le temps de travail à fournir pour l'école.

5.4. LE TEMPS DE CONCERTATION

En ce qui concerne la concertation en elle-même, une heure est, pour dix des douze ambass', un temps de réunion suffisant.

Question	Lors de la concertation, tu as disposé d'une heure pour échanger avec le cabinet pour exprimer ton avis				
Échelle	Pas du tout suffisant	Pas suffisant	Neutre	Suffisant	Tout à fait suffisant
Nombre de répondant·e-s	0	1	1	3	7
Exemples	/	<p>Témoignage 37: “Nous sommes restés plus longtemps que prévu car on avait beaucoup de questions, mais malgré le fait qu'on soit resté plus longtemps, nos questions trouvaient réponses et on a pas été sorti de la salle à grand coup de pieds. Si il fallait prendre 10 minutes en plus alors on prenait 10 minutes en plus.”</p>	<p>Témoignage 38: “J'aurais aimé avoir 1h30 minimum pour pouvoir aller plus en profondeur sur certains points”</p>	<p>Témoignage 39: “Je pense que la durée était bien après tout dépend de la thématique et de ce qu'il y a à dire, nous sommes d'ailleurs fort sorti du sujet par moment.”</p>	<p>Témoignage 40: “J'ai pu parler librement et ne pas être coupé ou arrêté par manque de temps. Plus de temps aurait été fatigant donc c'est juste ce qu'il faut.”</p>

Tableau 10: évaluation du temps de concertation

Par contre, lors de la présentation des résultats du questionnaire, les ambass' ont laissé entendre qu'ils et elles avaient été coupé·e-s dans leur élan.

Retour sur expérience

Élève du groupe 4: “On a un peu été stoppé, c'était vraiment une discussion et d'un coup on nous a dit “on arrive à la fin”.”

Élève du groupe 4: “Oui je suis d'accord avec elle. Je sais qu'il y avait beaucoup de personnes qui n'avaient pas de temps mais on aurait peut-être pu le faire en plusieurs parties. Je trouve que la discussion venait vraiment de commencer, quand ça c'est terminé... Au moment où ça devenait trop cool. En fait, le résumé en début de concertation était utile mais ça nous a empêché d'avoir plus de temps de débat.”

Élève du groupe 1: “Faire la concertation en deux parties sur une même journée ça aurait permis d'avoir un petit debrief au matin et puis après une vraie discussion l'après-midi.”

Élève du groupe 1: “Les questions qui faisaient débat restaient trop souvent sans réponse sous prétexte du manque de temps. Il faudrait 1h-1h30 de débat le matin, une pause midi où l'on mange tous ensemble et encore 1h-1h30 l'après-midi.”

5.4. LE NOMBRE IDÉAL D'AMBASSADEURS.RICES

Pour neuf des douze participant-e-s, la présence de trois ambassadeurs-rices lors des concertations (comme pendant l'expérience) est le nombre idéal pour recueillir différents points de vue. Pour les trois autres, il faudrait selon elles/eux: cinq ou six ambassadeurs-rices. Aucun argument concret n'a pu être avancé pour justifier ces suggestions. La moyenne des réponses nous suggère qu'il y ait entre 3 et 4 ambassadeurs.rices aux concertations.



L'un des groupes d'ambassadeur.rices lors de la concertation

5.8. L'APPRÉCIATION GLOBALE

A travers une question à réponse libre, neuf des douze ambass' ont mentionné que ce qu'ils et elles ont le plus apprécié, lors de la mise en situation, c'est de pouvoir donner leur avis (et, 3 ont spécifié: "et d'être entendu-e-s"). Un des ambassadeurs a, quant à lui, surtout apprécié le fait qu'on le mette à l'aise lors de la concertation. Finalement deux d'entre eux n'ont pas su se prononcer sur ce qu'ils ont le plus apprécié.

Retour sur expérience

Témoignage 41: "Pouvoir donner son avis directement aux hauts placés, la visio avant avec tout le monde était intéressant aussi"

Témoignage 42: "Je me suis sentie écoutée et je trouve que j'ai dit des choses pertinentes"

Témoignage 43: "Le fait de pouvoir être entendu parce que nous sommes quand même les personnes impactées en premières sur les décisions qu'ils prennent"

À l'inverse, les aspects moins appréciés par les ambass sont assez divers: le temps de préparation, la quantité de documents à lire, la restriction du périmètre de débat inhérente au fait qu'une seule thématique pouvait être abordée et le temps de débat limité lors de la concertation.



5.9 L'APPRÉCIATION DU PROCÈS VERBAL

Pour finir, les ambass' ont donné leur avis sur le procès verbal de leur concertation. Voici les résultats:

Affirmations	Notes sur 5
Le procès verbal est compréhensible	4,5
Le procès verbal est complet	4,5
Le procès verbal reflète bien la concertation	3,9
Ce procès verbal est nécessaire.	4,8
Ce procès verbal est utile.	4,6
Il faut, pour les prochaines concertations, ce type de procès verbal.	4,9

Tableau 11: appréciation du procès verbal

À la question "Dis nous en quelques mots ce que tu penses du procès verbal", l'entièreté des réponses des ambass' appuient les résultats obtenus dans le tableau ci-dessus. En voici trois témoignages

Témoignage 44: "Il nous permet de voir ce que le cabinet de la ministre a retenu de notre concertation et nous remet tous les éléments en mémoire».

Témoignage 45: "Il est bien structuré mais il y a pas mal de fautes d'orthographe. Sinon il résume assez bien la discussion qui a été tenue."

Témoignage 46: "Je pense que ça permet de refléter ce qui s'est passé durant la concertation et cela reste une trace écrite de la concertation pour les différentes personnes présentes".

À la question "Selon toi, manque-t-il des éléments dans le procès-verbal? Si oui, lesquels?"

Témoignage 47: "Non je ne pense pas, c'est fort résumé mais c'est un peu le but..."

Témoignage 48: "Je ne pense pas qu'il manque quoi que ce soit."

Témoignage 49: "Je pense que globalement tout y est. Cependant, certaines choses ont été un peu modifiées par rapport à ce que Noémie ou Céline ont pu nous répondre".

INTERPRÉTATION

Dans le point qui suit, nous avons essayé au maximum de laisser intact l'interprétation que les ambass' ont donné aux résultats obtenus (lors des différents moments de retour sur expérience).

Toutefois, notre prise de recul quant aux concertations et notre position "omnisciente" nous a permis de remarquer certains détails. Nous les avons donc ajouté de temps à autres, pour compléter les interprétations des ambass'.



Tout d'abord, nous aimerions nous attarder sur le ressenti des ambass'. Les résultats laissent sous-entendre que le "groupe 1" a vécu sa mise en situation de manière plus mitigée que les autres. Nous expliquons cela par le simple fait que ce soit le premier groupe à avoir testé le dispositif de l'expérience.

Il n'était donc pas évident pour les intervenant.e-s (COC, Administration et personne ressource) de prendre dès la première concertation, la posture la plus adéquate face aux élèves. Nous avons d'ailleurs constaté, à travers les témoignages des différents groupes, plusieurs ajustements de la part de ces intervenant.e-s au fil des concertations. Ces ajustements ont permis une meilleure approche au fur et à mesure des concertations suivantes :

- Changement de salle pour la concertation (pour la thématique "gratuité", la salle était plus petite et plus adéquate au nombre de personnes présentes).
- Meilleur choix de disposition et de répartition des adultes dans la pièce
- Introduction plus complète (mais parfois trop longue) de la personne ressource en début de concertation
- Position moins parentale/professorale

Le premier groupe était également le groupe avec la plus grande moyenne d'âge. Ces élèves plus expérimenté.e-s et peut-être plus sûr.e-s d'eux/elles, avaient sans doute développé des attentes plus élevées.



Toujours au niveau du ressenti, même si onze des douze ambass' se sont senti.e-s légitimes face aux adultes, soulignons qu'un des ambassadeurs a exprimé un sentiment de légitimité moins exacerbé que les autres. Celui-ci savait pertinemment bien que son avis n'allait pas réellement apporter de changement aux réformes abordées, puisque la mise en situation n'était qu'un "exercice". Ce constat, intimement lié à la position très spéciale de "cobaye" a donc impacté son sentiment de légitimité. Nous insistions sur le fait qu'il est important que ce sentiment n'apparaisse plus lorsque l'ORC existera réellement et que la concertation ne sera plus un exercice, mais bien un réel échange avec les élèves. Plusieurs ambass' ont d'ailleurs ressenti une sorte d'opposition entre les élèves et les adultes qui se traduisait par une position dominante des intervenant.e-s ("nous savons").

Dans le même style de constat, remarquons que l'unique ambassadrice, qui nous a fait part d'un certain malaise lors de la concertation, a spécifié que ce malaise était lié à sa personnalité (elle se décrit comme une personne "très timide"). L'utilisation d'expressions telles que "l'autorité dirigeante" ou "les gens hauts placés", nous laissent penser que ce stress et cette timidité sont tout de même liés à la posture très symbolique que les intervenant.e-s présent.e-s dans la salle peuvent avoir aux yeux des élèves. Tout cela est d'autant plus stressant pour elles et eux quand on sait que les ambass' étaient en nombre inférieur par rapport aux adultes (trois vs quatre). A ce titre, notons que l'absence de la ministre (et de la cheffe de cabinet lors de la dernière concertation) a été soulignée par certain.e-s jeunes. Suite aux entretiens, nous pensons que bien que ces absences aient été signalées, elles ont sans doute été bénéfiques pour les ambass'. Ils et elles n'ont pas été perturbé.e-s et étaient, pour certain.e-s même soulagé.e-s par l'absence de la ministre. L'absence de la cheffe de cabinet fût, quant à elle, plus problématique puisque les trois premiers groupes avaient eu "droit" à sa présence.

Par ailleurs, en dehors des absences, remarquons que ce qui a passablement perturbé les ambass', c'est l'inactivité d'un des quatre intervenants. En effet, ils et elles ont tous et toutes souligné l'absence de réaction ou d'échange d'un adulte présent à la concertation. Étant en petit comité, il est fort probable

qu'ils et elles s'attendaient à être le centre de l'attention et à pouvoir échanger avec tout le monde, ce qui n'a visiblement pas été le cas.

Concernant la compréhension du document principal, force est de constater que la difficulté du contenu n'enlève rien à l'envie de participation des ambass'. Au-delà de cette difficulté, qui est un challenge accepté, la longueur du document semble jouer fortement sur le niveau de compréhension et de motivation des ambass'. Leur niveau de préparation s'en retrouve parfois impacté.

Quant à la personne ressource, l'ambiguïté entre le niveau d'importance que les ambass' lui accordent et l'absence de contact avec celle-ci avant la concertation, s'explique par le fait que les ambass' ont eu du mal à mettre leur raisonnement et leurs questions par écrit. Cela était donc compliqué pour elles et eux de la contacter, d'autant plus quand on sait que cette personne est un-e parfait-e inconnu-e. Sans doute que la proposition d'autres canaux de communication pour entrer en contact avec la personne ressource pourrait lui redonner tout son intérêt. Par ailleurs, la position de la personne ressource pouvait parfois être perturbante. Les ambass' pensaient qu'elle serait là pour elles et eux alors qu'elle semblait, particulièrement dans le groupe 1, soutenir l'intervention des adultes. Les trois autres groupes ont moins ressenti cela suite à l'adaptation de son rôle au fur et à mesure des concertations.



Par rapport au temps nécessaire pour une préparation optimale de la concertation, les avis divergent au sein de l'échantillon. Le laps de temps de cinq jours semble avoir été jugé comme correct par une majorité. A la demande d'une minorité, les ambass' ne sont tout de même pas contre quelques jours de préparation en plus. Quoi qu'il arrive, le temps maximum de préparation doit être de neuf jours. La question qui reste en suspens est l'importance ou non de se rencontrer entre élèves, avant la concertation. En effet, suite à plusieurs échanges, nous constatons qu'en fonction des personnalités, il n'était pas facile pour certain-e-s de cerner ses partenaires ou d'émettre un avis contraire à ceux de leurs camarades de concertation. Nous pensons que ce point reste à creuser et, étant intimement lié à la disponibilité de chacun-e, dépend fortement des occupations (scolaires et extra-scolaires) des jeunes.

Toujours au niveau du temps, la durée de la concertation ne semble pas, au dire des ambass', corrélée avec la possibilité d'exprimer son avis. Ce qui est important pour les ambass' c'est d'abord de ressentir un 'échange "d'égal à égal". Si ce ressenti est absent, la notion de temps est faussée puisque peu importe les heures qu'ils et elles passeront dans la salle, ils et elles auront eu l'impression de ne pas avoir été écouté-e-s. Quoi qu'il en soit, bien qu'une heure de concertation ait été jugée suffisante, quelques frustrations ont semblé émerger quant au fait d'avoir été coupé net lors de l'annonce de la fin du débat. Ce sentiment a sans doute été engendré par l'absence de finalité à la concertation: "Où en sommes-nous ? Qu'est-ce qui va être pris en compte ? Nous devons encore aborder certains points ...".

Le nombre de trois ambassadeurs.rices semblent avoir convaincu la grande majorité des élèves participant-e-s à l'expérience. Le fait de n'être que trois leur a permis de tous et toutes s'exprimer. Certain-e-s ont notifié que le temps de parole entre elles et eux était inégal mais ne s'en sont pas plaint-e-s car ils et elles ont eu le temps de dire également ce qu'ils et elles voulaient. Les ambass' ont d'ailleurs souligné l'importance de la variété des profils présents parmi les élèves, pour nourrir les échanges lors de la concertation.

Finalement, l'utilité du procès-verbal n'est pas remise en doute par les ambass'. Le fait que la moyenne la moins élevée soit liée à l'affirmation "le P.V. reflète bien la concertation" s'explique par une note plus basse donnée par une ambassadrice du groupe 2. Elle a d'ailleurs tenu à justifier cette note en nous contactant par mail. Selon elle, "on sent que certaines choses ont été modifiées par rapport aux réponses des adultes lors de la concertation. Le message global qui ressort du PV s'en trouve modifié. Elle trouve ça dommage...



RECOMMENDATIONS & LIMITES

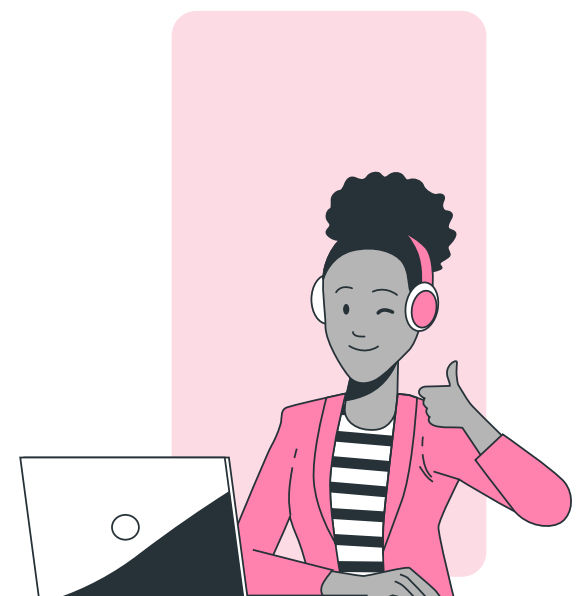
7. RECOMMANDATIONS

Pour assurer des concertations qui permettront aux élèves d'émettre leurs avis et que ceux-ci soient les plus sincères, complets et pertinents possibles, une série de recommandations sont présentées ci-dessous.

Tout d'abord, **les adultes intervenant-e-s** doivent être préparé-e-s tant que possible à mener une concertation avec des jeunes de 12 à 22 ans. Ils et elles doivent être formé-e-s à développer une méthode adéquate pour écouter, répondre et échanger avec les ambassadeurs-rices qu'ils et elles s'apprêtent à recevoir. Chaque intervenant-e doit prendre connaissance de la thématique abordée et des documents envoyés aux élèves. Chaque intervenant-e doit préparer une présentation de sa propre personne, avoir un rôle bien défini et interagir avec les jeunes lors de la concertation. Les intervenant-e-s ne doivent pas être en plus grand nombre que les ambass'. A la fin des concertations, les intervenant-e-s doivent fournir un retour sur les moments d'échange pour permettre aux élèves de constater ou non la prise en compte de leur avis. Une seconde concertation sur la même thématique doit toujours être possible à la demande des élèves.

Ensuite, pour que **les ambass'** viennent dans les meilleures dispositions à la concertation (et ce peu importe la manière d'être élu/sélectionné), ils et elles doivent être prévenu-e-s un mois à l'avance de leur participation à la consultation. Les motifs de leur participation doivent être inhérents à leur propre envie (et pas à celles d'un adulte, d'un parent ou d'un camarade). Ils et elles doivent recevoir le document principal et les outils de lecture maximum neuf jours (minimum cinq jours) avant la concertation, en format numérique (avec la possibilité de les recevoir en format papier). Peu avant la concertation, ils et elles doivent pouvoir rencontrer brièvement leurs partenaires. Un groupe doit être composé de maximum quatre élèves, avec des profils différents (avec un point d'attention plus poussé pour le genre, l'âge, l'année scolaire, la filière et la province). Les frais engendrés par leur participation doivent être entièrement pris en charge. Les potentielles absences aux cours doivent être justifiées par la ministre en personne.

La personne ressource doit être sélectionnée pour sa connaissance aigüe de la thématique et pour sa disponibilité (avant et pendant la concertation). En plus de son expertise, sa neutralité doit être indiscutable. Il est également préférable que cette personne soit présentée (en visioconférence) aux ambass' quelques jours avant la concertation pour leur permettre d'avoir un premier contact, pour leur apporter des informations supplémentaires et pour répondre à certaines questions de clarification portant sur le document principal. Lors de cette visio ou le jour de la concertation, la personne ressource doit pouvoir présenter la thématique en quelques minutes. Pendant la concertation, elle est aussi là pour répondre aux questions de clarification et pour recadrer les débats lorsque la discussion sort du périmètre. Dans l'idéal, elle doit avoir un bon rapport avec les jeunes et elle ne doit pas spécifiquement soutenir les interventions des adultes présents lors du débat.

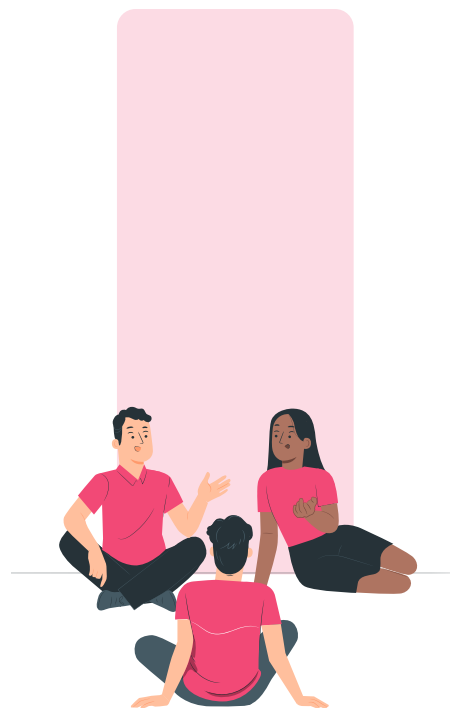


En plus des intervenants, de la personne ressource et des ambass', **une entité externe** doit pouvoir organiser les concertations sans y participer. Cette entité doit garantir une diversité des profils des ambassadeurs-rices, en plus de les accompagner dans un rôle de porte-parolat. Elle doit aussi les informer des modalités de la concertation, servir de passerelle avec l'Administration, produire "des outils de lecture" et répondre aux questions d'ordre logistique des élèves. L'entité externe doit assurer le suivi avec les élèves et permettre à ceux/celles-ci de s'exprimer et de continuer à échanger avec le monde

politique, même après la période de concertation. Qui plus est, **une personne clé** doit être désignée au sein de l'Administration pour préparer et assurer le bon déroulement des concertations avec l'entité externe. L'entité externe et la personne clé forment, à différents degrés d'engagements, un duo. Elles sont également là pour rappeler les obligations des intervenant·e·s (préparation de la concertation, présence en temps et en heure à la concertation, production du P.V., assurer divers suivis, ...).

Le document principal, de la thématique abordée, doit être envoyé dans son format original mais doit aussi être accompagné d'instructions sur la manière d'en prendre connaissance (l'entité externe doit expliciter plusieurs points: comment lire le document, quel temps les ambass' doivent accorder pour telle ou telle partie, quelle info se trouve où, comment aller la chercher, etc). D'autre part, nous pensons que les élèves tireront plus d'intérêts **des outils de lecture** si certaines modalités sont revues, comme la longueur des outils (ex: pas plus de cinq pages par exemple) et le nombre d'outils mis à disposition (ex: pas plus de trois outils de lecture).

La concertation doit se faire en plusieurs parties lors d'une seule et même journée. Par exemple, une partie le matin, l'autre l'après-midi. Lors de l'échange matinal, les ambass' prendraient leurs repères face aux adultes et rencontreraient les autres jeunes pour prendre connaissance de leur point de vue (sans trop s'influencer, comme ça pourrait être le cas si la rencontre se faisait trop en amont de la concertation). La matinée servirait d'introduction et de débat entre toutes les personnes concernées alors que l'après-midi laisserait place aux recommandations concrètes des élèves, qui s'inspireraient des tendances dégagées lors du débat matinal. Les concertations doivent se répéter plusieurs fois sur l'année. Les moments de concertations doivent bien entendu être éloignés des périodes d'examens et doivent se dérouler un mercredi pour éviter que les élèves ratent trop de cours.



7.1. RÉSUMÉ EN LIGNE DU TEMPS D'UNE CONCERTATION IDÉALE

J-7 AVANT LA CONCERTATION

Les ambass' reçoivent trois outils de lecture relativement courts, qui leur permettent de mieux assimiler les informations du document principal.

J-J DE LA CONCERTATION (un mercredi)

- » concertation matinale: débat (1h30) avec trois intervenant·e·s préparé·e·s pour cette concertation (dont la personne ressource)
- » debriefing entre ambass' et pause midi
 - » concertation après la pause midi: recommandation des ambass' (1h30)

⚠ Fournir un mot d'excuse pour les éventuels absentéismes

APRÈS LA CONCERTATION

Assurer le suivi auprès des élèves et transmettre les updates quant à la réforme en question

9 JOURS AVANT LA CONCERTATION,

Les ambass' reçoivent le document principal sans simplification.

J-5 AVANT LA CONCERTATION

Les ambass' font une visio où ils et elles découvrent les deux autres élèves qui les accompagneront ainsi que la personne ressource qui est également là pour se présenter, présenter la thématique et répondre à leur question de clarification.

2 JOURS APRÈS LA CONCERTATION

Remise du P.V. et validation (ou non) du P.V. par les ambass'

LIMITES

Les limites de ce travail résident dans plusieurs aspects:

- **Le nombre de participant·e·s.** Etant donné que cette méthode est d'ordre qualitatif, il est évident que nous n'avons touché qu'un petit échantillon par rapport à la population ciblée. Nous ne pouvons pas tirer de ces situations des enseignements définitifs et généraux, mais bien une ébauche de réflexion quant au fonctionnement d'une ORC des élèves.
- **Le "statut" des élèves.** Les ambassadeurs·rices de cette expérience n'étaient ni des représentant·e·s officiel·le·s, ni même des élèves élu·e·s par une majorité. Ne disposant pas d'un quelconque mandat, ils et elles n'ont donc partagé que leur propre avis lors des concertations.
- **Les intervenant·e·s.** Il est difficile de tirer des conclusions générales quand on sait que la personne ressource et certain·e·s intervenant·e·s n'étaient pas les mêmes pour les deux thématiques. Les rôles n'ont pas été joués exactement de la même manière au fil des concertations (ceci étant dit, ce sera également le cas dans la réalité).
- **La stabilité des comportements dans le temps.** À l'inverse du point précédent, notons ici que les mêmes adultes ont participé aux concertations du matin et de l'après-midi. Leur humeur ou leur investissement pouvaient donc être différents en fonction de plusieurs aspects physiologiques. Qui plus est, aucun script n'avait été rédigé pour s'assurer que chaque personne joue son rôle de manière relativement similaire à chaque concertation. Les intervenant·e·s ont d'ailleurs effectué bon nombre d'adaptations.
- **Les biais cognitifs.** Si les ambassadeurs·rices de l'expérience ont un ressenti globalement positif des mises en situation, c'est aussi (mais pas seulement) dû au fait qu'ils et elles étaient content·e·s de participer à cette expérience, de pouvoir rencontrer des personnalités publiques, de se sentir utiles.
- **Le nombre de thématiques abordées.** Nous ne mettons en situation les élèves que sur deux types de thématiques. Or, ils et elles pourraient être amené·e·s à donner leur avis sur bien plus de sujets lorsque l'ORC sera mise sur pied. Il nous est donc difficile de tirer des conclusions générales sur les modalités adéquates à mettre en place pour une concertation avec des élèves.
- **La position du chercheur.** Suite à une discussion commune (COC, Administration CEF) nous nous sommes mis d'accord pour que nous (le CEF) n'assistions pas aux concertations. Certes, cela permettait de ne pas influencer sur le comportement des ambass', mais dans le cadre de l'expérience cela a entraîné un manque de prise d'information lors des concertations: quels ajustements ont été réalisés précisément par les adultes au fur et à mesure des concertations ? Comment se comportaient les ambassadeurs·rices lors de la concertation ? etc.
- **Le procès-verbal:** les ambass' ont reçu les P.V. deux mois et demi après les concertations. Ils et elles ont pu communiquer ce qu'ils et elles en pensaient mais les souvenirs n'étaient pas aussi nets qu'au lendemain de la concertation. Il était donc difficile pour elles et eux d'évaluer après autant de temps si le P.V. était complet.



QUESTIONS EN SUSPENS

Au fur et à mesure de nos recherches, nous voyons bien que, peu à peu, les critères de fonctionnement de la future ORC se dessinent. Toutefois, plusieurs questions restent encore en suspens :

1. Concernant les élèves, quelles modalités mettre en place:

- pour garantir une diversité et une représentativité des élèves ?
- pour désigner les élèves dans les écoles ?

2. Concernant les ambassadeurs·rices:

- Faut-il les élire ou doivent-ils/elles être sélectionné·e·s au hasard ?
- Si ils et elles doivent être élu·e·s, comment les élire ?
- Une fois élu, sous quel type de mandat doivent-ils/elles officier ?

3. Concernant l'ORC de manière générale:

- Comment organiser les réunions de l'ORC ?
- Comment prendre des décisions au sein de l'ORC ?
- Quels processus de rédaction d'avis et d'interpellation du pouvoir public doivent être développés ?
- Quels sont les rôles qui doivent être retrouvés au sein de l'ORC ?
- Quels sont les emplois nécessaires au fonctionnement de l'ORC ?
- Quel serait le périmètre de travail de ces employés ?
- Quel serait (le cadre de) la relation entre ces employé·e·s, les représentant·e·s des élèves et les élèves de manière générale ?
- Quel budget est nécessaire au fonctionnement d'une ORC ?



CONCLUSION

La nécessité de faire intervenir les élèves dans les décisions politiques qui les concernent n'était déjà plus à démontrer. Cette constatation semble être partagée et se réalise à travers les différents plans politiques mis en place ces dernières années: déclaration de politique communautaire, plan d'actions pour les droits de l'enfant, etc.

Ce nouvel exercice nous aura toutefois permis d'atteindre un niveau plus élevé de concrétisation de participation des élèves. Au regard des mises en situation qui ont alimenté ce rapport, force est de constater qu'il est possible de leur donner un rôle actif. Cependant, pour leur permettre de jouer pleinement ce rôle, il faudra être prêt à investir dans des balises qui nécessiteront des moyens humains et financiers de diverses envergures. Bien entendu, les recommandations du point précédent ne sont que l'ébauche du dispositif et des balises à mettre en place pour que les élèves soient bien encadré-e-s et puissent s'exprimer pertinemment et librement lors de concertation politique.

De par nos activités sur le terrain, nous (le Comité des Elèves Francophones), constatons au jour le jour qu'il existe une forte volonté des élèves à vouloir se rassembler et se fédérer. Nous le répétons, les élèves veulent et doivent disposer d'un espace commun afin d'être entendu-e-s. Au vu du succès et de l'apport concret de cette expérience, nous restons disposés et volontaires à la construction du fonctionnement de ce futur organe représentatif des élèves.

ANNEXES

Annexe 1: Le document principal pour la thématique DAcCE

Annexe 2: Le document principal pour la thématique Gratuité

Annexe 3: Les 5 outils de lecture pour la thématique DAcCE

Annexe 4: Les 5 outils de lecture pour la thématique Gratuité

Annexe 5: Le questionnaire individuel de débrief à chaud

Annexe 6: Le procès verbal

TABLE DES MATIÈRES

<u>INTRODUCTION</u>	4
<u>OBJECTIFS</u>	6
2.1. Principaux	6
2.2. Secondaires	6
<u>MÉTHODE</u>	7
3.1. Création et composition des groupes	7
3.2. Les documents principaux	9
3.2.1. Les thématiques abordées	9
3.2.2. Les différences de temporalité légistique	9
3.3. Les outils de lecture	10
3.3.1. Outil de contextualisation	10
3.3.2. Outil d'état des lieux	10
3.3.3. Outils exposant des avis	10
3.3.4. Outils législatifs	10
3.4. La personne ressource	10
3.5. La note synthétique	10
<u>SCÉNARISATION</u>	11
<u>ANALYSE DES DONNÉES</u>	14
5.1. Description de l'échantillon	15
5.1.1. L'âge	15
5.1.2. Le genre	15
5.1.3. L'année scolaire	15
5.1.4. La filière	15
5.1.5. Les réseaux	16
5.1.6. Les provinces	16
5.1.7. L'ISE	16
5.2. Le ressenti général	17
5.2.1. Le sentiment de légitimité	19
5.2.2. Le fait de se sentir à l'aise	20
5.3. Le document principal, les outils, la personne ressource	21
5.3.1. Les scores d'utilité	21
5.3.2. Le niveau d'importance	22
5.3.3. Le niveau de compréhension	22
5.3.4. Focus sur le document principal	23
5.3.5. Focus sur la personne ressource	24
5.3.6. Le support de lecture	25
5.4. Le temps de préparation	25
5.6. Le temps de concertation	27
5.7. Le nombre idéal d'ambassadeurs.rices	28
5.8. L'appréciation globale	28
5.9. L'appréciation du procès verbal	29

<u>INTERPRÉTATION</u>	30
<u>RECOMMANDATIONS</u>	33
7.1. Résumé en ligne du temps d’une concertation idéale	36
<u>LIMITES</u>	37
<u>QUESTIONS EN SUSPENS</u>	38
<u>CONCLUSION</u>	39
<u>ANNEXES</u>	40
<u>TABLE DES MATIÈRES EN DÉTAILS</u>	41

TABLE DES MATIÈRES

DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Tableau 1: L’échantillon	8
Tableau 2: Organisation des journées de concertation	11
Tableau 3: Moyenne d’âge par groupe	15
Graphique 1: Répartition du genre	15
Graphique 2: Répartition au sein des années scolaires	15
Graphique 3: Répartition au sein des filières	15
Graphique 4: Répartition au sein des réseaux	16
Graphique 5: Carte de répartition au sein des provinces	16
Graphique 6: Répartition au sein des ISE	16
Tableau 4: Évaluation des différents ressentis	17
Tableau 5: Évaluation du sentiment de légitimité	19
Tableau 6: Évaluation du sentiment d’être à l’aise	20
Tableau 7: Les conditions nécessaires pour se sentir à l’aise	20
Tableau 8: Moyenne des scores d’utilité des outils	21
Tableau 9: Ordre d’importance du doc, des outils et de la personne ressource	22
Tableau 10: Évaluation du temps de concertation	27
Tableau 11: Appréciation du procès verbal	29

Le CEF est membre de



Le CEF est une organisation de jeunesse agréée et soutenue par la

